

PRÉPARATION HABILITATION ÉLECTRIQUE B1 - B1V - B2 - B2V - BC – BR Initiale Intra

GENERALITES

Public concerné

B1 (V) : Personnel pouvant exécuter des travaux électriques hors tension (un exécutant doit être supervisé en permanence par un chargé de travaux hors tension habilité B2 (V)).

B2 (V) : Personnel autonome ayant en charge la direction effective de travaux électriques hors tension (les travaux regroupent les opérations ayant fait l'objet d'une planification et concernent autant l'installation d'équipement que la maintenance préventive).

BC : Personnel chargé d'effectuer les consignations des installations électriques (l'habilitation électrique BC est la seule habilitation permettant de consigner pour les autres).

BR : Personnel chargé d'opération d'entretien et de dépannage.

Pré-requis

Connaissance électrique nécessaire

Durée

3 jours soit 21 Heures

Effectif

12 personnes Maximum

Tarif

Nous consulter

Contact

0970720881

contact@emeris-formation.com

www.emeris-formation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Nous consulter

Profil du (des) formateur (s)

Formateurs habilités à dispenser la formation et expérimentés en formation continue des adultes.

OBJECTIFS

Pour le stagiaire :

- Être capable de sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique.
- Être capable de connaître les méthodes et procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur les installations électriques et équipements dans les meilleures conditions de sécurité.
- Être capable de repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise.
- Être capable d'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Pour l'employeur :

Être capable de permettre la délivrance de l'habilitation B1 - B1V - B2V - B2 - BC - BR adaptée à la catégorie professionnelle et aux travaux exécutés par le salarié

Être capable d'actualiser les connaissances et savoir-faire des salariés

Pédagogie

Module 1 : Tronc commun n° 2

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension :
 - reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites :
 - identifier les limites et les zones d'environnement
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation :
 - lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Préciser les rôles de chacun :
 - différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique :
 - analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) :
 - identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation :
 - identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement :
 - assurer la surveillance électrique de l'opération
 - Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
 - Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique :
 - appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Module 2 : B1 B2 B1V B2V B2V Essai – Exécutant et Chargé de Travaux hors tension en Basse Tension (La personne suivant ce module peut également être habilitée B2, B2V ou B2V Essai sous réserve de satisfaire à l'évaluation correspondante)

- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique :
 - pour les exécutants :
 - > respecter les instructions données par le chargé de travaux
 - > rendre compte de son activité

- pour les chargés de travaux :
 - > identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
 - > respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation
 - > rendre compte de son activité
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.)
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux :
 - organiser, délimiter et signaler la zone de travail (pour B2 et B2V)
 - éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT (mise en place de nappe isolante, etc.), (pour B1V et B2V)
 - respecter la zone de travail
- Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.) :
 - rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (pour les chargés de travaux)
 - vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux :
 - identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
 - identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail :
 - respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité
 - effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension
 - effectuer la deuxième étape de consignation
 - analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour B2V Essai) :
 - respecter et faire respecter les instructions de sécurité
 - analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais

Module 3 : BR – Intervention BT générales

- Citer les différentes interventions BT générales et les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine
- Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique :
 - identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
 - respecter les consignes données par le chargé d'exploitation électrique
 - rendre compte de son activité
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT :
 - identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
- Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.) :
 - rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions BT
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT :
 - organiser, délimiter et signaler la zone des interventions BT
 - éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT (mise en place de nappe isolante, etc.)
 - respecter et faire respecter les procédures d'intervention BT pour une réalisation en sécurité
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés :
 - réaliser les opérations de consignation
 - identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
 - effectuer une opération de dépannage
 - effectuer une opération de mesurage et essai
 - réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension
 - analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Module 4 : BC – Consignation en Basse Tension

- Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux :
 - rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (attestation de consignation en une étape, attestation de consignation en deux étapes)
 - identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
 - identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires
- Décrire les opérations de consignation :
 - réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes sur différents types de matériels
 - analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Réalisation de travaux pratiques :

- Utilisation des équipements de protection
- simulation de chantier

Moyens

Mis à disposition par EMERIS Formation

- Tout le matériel nécessaire à la formation pratique avec tableau pédagogique.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés et interrogations.
- Démonstrations et exercices pratiques appropriés aux différentes situations susceptibles d'être rencontrées.
- Contrôle du comportement (en continu lors des mises en situations).

Mis à disposition par le client

- Une salle susceptible de recevoir un groupe de 12 personnes et une machine si disponible

Modalités d'évaluation des acquis

-Test :

Contrôle des connaissances théoriques et évaluation des savoir faire

-Validation de la formation :

A l'issue de la formation théorique et pratique, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur.

-Périodicité de recyclage selon la NFC 18-510 : 3 ans